



AMÉNAGEMENT D'UNE FORÊT URBAINE - PLACE DU COLONEL FABIEN

QUOI ?

Création d'une forêt urbaine.

OÙ ?

Place du Colonel Fabien.

QUAND ?

La nuit du 21 au 22 août entre 21h et 6h.

COMMENT ?

Pose de fourreaux et de câbles sous la chaussée.

LES IMPACTS

- ⚠ Fermeture de la place du Colonel Fabien à la circulation entre le terre-plein central et l'angle entre le boulevard de la Villette et l'avenue Claude Vellefaux.
- ⚠ Fermeture de l'avenue Claude Vellefaux à la circulation (sauf riverains) entre la rue Sambre-et-Meuse et la place du Colonel Fabien.
- ⚠ Fermeture de la rue de la Grange-aux-Belles à la circulation depuis la rue des Ecluses Saint-Martin vers et jusqu'à la place du Colonel Fabien. La rue reste accessible en venant du boulevard de la Villette au nord et en traversant la place vers le sud jusqu'à la rue de la Grange-aux-Belles.
- ⚠ Les cheminements piétons sur les trottoirs sont maintenus.

Du fait de la démolition de la chaussée, ces travaux réalisés de nuit sont susceptibles de causer des nuisances sonores. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.